

JE SUIS ENSEIGNANT ET SOUHAITE ME PERFECTIONNER ET/OU ÉVOLUER DANS MON MÉTIER



JE SUIS CAVALIER ET J'AI UN BON NIVEAU TECHNIQUE DANS L'UNE DES 3 DISCIPLINES

DIPLÔME :

DEJEPS

ENTRAINEUR SPORTIF SPÉCIALISÉ

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Perfectionnement sportif**

3 MENTIONS



Dressage



Concours complet



CSO

Le Diplôme d'Entraîneur Sportif Spécialisé

Ce diplôme certifie des compétences dans le champ du perfectionnement et de l'entraînement sportif au Niveau Amateur dans une discipline.

Le titulaire du DEJEPS conçoit, coordonne et met en œuvre un projet de perfectionnement dans la discipline de la mention : progression technique et entraînement du couple, formation, travail et suivi du cheval, organisation de compétition.

La formation DEPJEPS vous permet d'obtenir un diplôme d'enseignant spécialisé dans l'entraînement et le coaching.

Comment se déroule la formation ?

- Formation en 1 an à raison d'un jour par semaine, le lundi.
- 3 regroupements sur 2 jours
- 15 jours de formation à la fin du mois d'août

Comment accéder à cette formation ?

1. La formation DEJEPS est accessible :

- Aux candidats titulaire d'un BPJEPS / BEES ayant un bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition
- Aux candidats non titulaires d'un diplôme d'encadrement mais pouvant démontrer un bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition et des compétences pédagogiques validées par un test pédagogique.

2. L'entrée en formation nécessite la validation d'exigences techniques et pédagogiques préalables :

Les tests techniques et pédagogiques se dérouleront à Jardy. Dates consultables sur www.jardy.fr

DEJEPS Mention CSO	DEPJEPS Mention CCE	DEJEPS Mention Dressage
Niveau du test technique d'entrée en formation		
Niveau Amateur 1 GP	Niveau Amateur 2 GP	Niveau Amateur 3 GP
Contenu du test pédagogique d'entrée en formation		
Préparer et conduire une séance de perfectionnement en CSO de 30 min avec 3 cavaliers minimum + entretien	Préparer et conduire une séance de perfectionnement en CCE de 30 min avec 3 cavaliers minimum + entretien	Préparer et conduire une séance de perfectionnement en dressage de 30 min avec 3 cavaliers minimum + entretien

3. Les dispenses pour l'entrée en formation

DEJEPS Mention CSO	DEPJEPS Mention CCE	DEJEPS Mention Dressage
Est dispensé de la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation, le candidat justifiant de :		
5 classements en compétition de niveau Am 2 GP au minimum ou équivalent dans les 3 dernières années	3 classements en compétition de niveau Am 2 au minimum ou équivalent dans les 3 dernières années	3 classements en compétition de niveau Am 3 préliminaire au minimum ou équivalent dans les 3 dernières années
Est dispensé de la vérification des exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation, le candidat justifiant de :		
Le candidat titulaire du BPJEPS mention activités équestres, mention équitation ou titulaire du BEES1 activités équestres ou mention équitation		

Comment s'inscrire en formation DEJEPS?

• Je suis salarié

Je peux demander une période de professionnalisation. Je dois me rapprocher de l'OPCA dont je dépends (il s'agit souvent du FAFSEA pour l'équitation).

Coordonnées du FAFSEA : Mr Lauro -01.70.38.38.38

• Je suis dirigeant

Je peux demander une période de professionnalisation. Je dois me rapprocher de l'OPCA dont je dépends (il s'agit souvent du VIVEA pour l'équitation).

Coordonnées du VIVEA : 01.56.33.29.00

• Je ne suis ni salarié, ni dirigeant, je finance ma formation

Se rapprocher directement de Véronique Archambault au Haras de Jardy

Renseignements

Votre contact à Jardy :

Véronique ARCHAMBAULT
01.47.01.35.35 / formation@jardy.fr